



Commission Régionale Futsal

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°41

Réunion du lundi 30 mars 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL – SENIORS MASCULINS

La Commission prend connaissance des décisions de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football du 06/01/2026.

Elle fait application de ces décisions et applique les retraits de points suivants au classement 2025/2026 :

Futsal R1

552779 – PARIS ACASA FUTSAL : 2 points de retrait.

Futsal R2

Poule B - 580632 – VUE D'ENSEMBLE : 4 points de retrait.

Futsal R3

Poule A - 564221 - CNOUES : 4 points de retrait.

Poule A - 581732 - C.J. AVON FUTSAL : 4 points de retrait.

Poule A - 552935 – MELUN FUTSAL : 4 points de retrait.

Poule A - 552779 – PARIS ACASA : 2 points de retrait.

Poule B - 561102 – ROSNY FUTSAL : 1 point de retrait.

Poule B - 560861 – ATLETICO DE BAGNOLET : 4 points de retrait.

Poule C - 535974 – VILLABE ES : 4 points de retrait.

Poule C - 549877 – HAY LES ROSES 94 : 4 points de retrait.

Poule C - 550647 – BAGNEUX FUTSAL : 1 point de retrait.

Poule D - 560866 – COMBO FUTSAL : 4 points de retrait.

Régional 1**53403918 PARIS ACASA FUTSAL 2 / ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 du 16/05/2026.**

Demande de PARIS ACASA FUTSAL pour avancer le match au lundi 11/05/2026 à 20h30 (motif : accord avec le club adverse).

S'agissant de la dernière journée et en l'absence de motif recevable, la Commission émet un avis défavorable.

Elle invite les 2 clubs à reformuler leur demande pour le 04/05/2026 ; elle sera réétudiée.

Régional 2**Poule B****53404126 VECTEUR SPORT 1 / SPORTING CP 2 du 26/03/2026.**

Réception du courriel de VECTEUR SPORT accompagné de l'attestation d'indisponibilité du gymnase. Ce match est reporté au jeudi 02/04/2026.

53404123 GOUSSAINVILLE FC 1 / VLG FUTSAL 1 du 28/03/2026.

Réception du courriel de GOUSSAINVILLE FC accompagné de l'attestation d'indisponibilité du gymnase. Ce match est reporté au samedi 04/04/2026

53404125 ASNIERES FUTSAL 92 1 / TORCY EU FUTSAL 1 du 29/03/2026.

Reprise de dossier,

Suite au refus de TORCY EU FUTSAL, ce match a été reporté au dimanche 05/04/2026.

La Commission accuse réception des nouveaux courriels d'ASNIERES FUTSAL et de la Mairie indiquant l'indisponibilité du gymnase et demandant de placer cette rencontre sur un créneau en semaine.

Elle reporte ce match au mercredi 15/04/2026 à 20h30.

AVICENNE ASC – 551972.

La Commission prend note des indisponibilités de la CC du gymnase P. Hémet de PONTOISE les 04 et 11 avril prochains :

53404122 AVICENNE ASC 1 / VECTEUR SPORT 1 du 04/04/2026.

Report au samedi 18/04/2026.

53404132 AVICENNE ASC 1 / SPORTING CP 2 du 11/04/2026.

Demande à AVICENNE ASC si ce match peut être positionné le mercredi 08/04/2026 à 20h30.

Un retour pour le vendredi 03/04/2026 au plus tard est demandé.

Régional 3**Poule A****53404357 C'NOUES 1 / LIEUSAIN FOOT AS 1 du 15/03/2026.**

La Commission, en l'absence de la réception de la Feuille de match malgré 2 rappels (pv des et 16/03/2026 et 23/03/2026) et après lecture du rapport de l'arbitre officiel précisant que le résultat du match est de 1-19 en faveur de LIEUSAIN FOOT AS ; fait application de l'article 44 du RSG de la LPIFF :

- C'NOUES match perdu par pénalité (-1pt ; 0 but).
- LIEUSAIN FOOT AS conserve les point et buts inscrits (3pts ; 19 buts).

53404367 C'NOUES 1 / SENGOL 77 2 du 29/03/2026.

Lecture de la FMI – forfait non avisé de C'NOUES.

Poule D**53404636 VECTEUR SPORT 2 / COMBO FUTSAL 1 du 25/03/2026.**

Lecture de la FMI et du courriel de COMBO FUTSAL.

La Commission enregistre un forfait de COMBO FUTSAL – les frais liés à ce forfait ne seront pas appliqués.

53404635 ARGENTEUIL FUTSAL 1 / VAUREAL FCF du 28/03/2026.

Réception des courriels d'ARGENTEUIL FUTSAL et de la Mairie indiquant l'indisponibilité des gymnases Pierre de Coubertin et des Châtaigniers.

Ce match est reporté au samedi 04/04/2026.

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 2 – poule A – 53404015 DIAMANT FUTSAL 2 / PARIS FUTSAL 1 du 28/03/2026.

Régional 3 – poule B – 53404455 ATLETICO BAGNOLET 1 / ALMATY BOBIGNY 1 du 27/03/2026.

**CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL
SENIORS FEMININES****Régional 2****Poule A****54736603 SPORT ETHIQUE LIVRY 1 / VITRY ASC 1 reporté au 28/03/2026.**

Lecture de la FMI – forfait non avisé de VITRY ASC.

54736507 FUTSAL D'IGNY 1 / PARIS XIV FUTSAL 1 du 12/04/2026.

Lecture du courriel d'IGNY FUTSAL et de la Mairie.

Ce match est avancé au mercredi 08/04/2026 – 21h00

54736611 PARIS FUTSAL 1 / VITRY ASC 1 du 12/04/2026.

La Commission rappelle que suite à la Commission Régionale de Discipline du 11/02/2026 ayant infligé une suspension de terrain de 2 MATCHES FERMES à l'équipe 1 Seniors Féminines de PARIS FUTSAL à compter du 16 MARS 2026 ; cette rencontre doit se dérouler sur un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de PARIS (étant précisé que les installations sportives dont le gestionnaire est la ville de PARIS sont également concernées par cette sanction).

La Commission invite le club de PARIS FUTSAL à transmettre le nom du gymnase de repli pour ce match accompagné du justificatif de mise à disposition du gymnase du propriétaire des installations.

Il s'agira du dernier match concerné par cette sanction.

Poule C**COMBO FUTSAL – 560866**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 25/03/2026 ayant prononcé un huis clos pour les matchs à domicile de l'équipe 1 FUTSAL FEMININ de COMBO FUTSAL, à compter du 30/03/2026 au 30/06/2026

1 seul match concerné :

54736712 COMBO FUTSAL 1 / DRANCY FUTSAL 1 du 10/05/2026.

Un courrier expliquant les modalités à mettre en place pour l'organisation du huis-clos sera envoyé aux clubs concernés.

La Commission précise qu'un délégué et un arbitre officiel seront désignés (à la charge de COMBO FUTSAL) dans le cadre l'organisation du match en configuration huis clos.

Poule D**54737018 MARCOUVILLE CITY CP 1 / ARGENTEUIL FUTSAL 1 reporté au 05/04/2026.**

Lecture du courriel de la Mairie indiquant une nouvelle indisponibilité pour cette date de report.

La Commission demande à MARCOUVILLE CITY CP si ce match peut être positionné dans la salle CE du gymnase P. Hémet de PONTOISE.

Un retour pour le jeudi 02/04/2026 est souhaité.

A défaut le match sera reporté au dimanche 19/04/2026.

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 2 – poule B - **54736610 PARIS FUTSAL 1 / CHAMPS FFC 1 du 29/03/2026.**

Régional 2 – poule C – 54736704 AF ROMAINVILLE 93 1 / DRANCY FUTSAL 1 du 26/03/2026.

Régional 2 – poule D – 54737025 FUTSAL ARGENTEUIL 1 / CBPS 78 1 du 24/03/2026.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL**Régional 2****Poule A****53406225 MYA FUTSAL 1 / MELUN FUTSAL 1 du 11/04/2026.**

Ce match est reporté au samedi 18/04/2026.

Régional 3**Poule C****54784214 MARCOUVILLE CITY CP 2 / ASNIERES FUTSAL 2 reporté au 04/04/2026.**

Lecture du courriel de la Mairie indiquant une nouvelle indisponibilité pour cette date de report.

La Commission demande à MARCOUVILLE CITY CP si ce match peut être positionné dans la salle CE du gymnase P. Hémet de PONTOISE.

Un retour pour le vendredi 03/04/2026 – 12h00 est souhaité.

A défaut le match sera reporté au samedi 25/04/2026.

AVICENNE ASC – 551972.

La Commission prend note des indisponibilités de la CC du gymnase P. Hémet de PONTOISE les 04 et 11 avril prochains :

54784212 AVICENNE ASC 1 / VAUREAL AFS 1 reporté au 04/04/2026.

La Commission précise que la date du match peut être maintenue si un gymnase de repli est proposé

A défaut :

1. Elle invite les 2 clubs à proposer une date commune en semaine (compte tenu de la proximité géographique des 2 clubs).

A défaut :

- Le match sera reporté au samedi 02/05/2026 à 12h00 (une rencontre de championnat de France de D2 Futsal étant prévu à 16h00).

La Commission précise qu'en cas de nouvelle indisponibilité, un gymnase de repli devra être proposé sinon une inversion du match sera effectuée.

54784225 AVICENNE ASC 1 / ASNIERES FUTSAL 92 1 du 11/04/2026.

Demande à AVICENNE ASC de proposer un gymnase de repli.

A default : match reporté au samedi 02 ou 16 mai 2026 (en fonction du calendrier d'AVICENNE ASC)

54784230 COMBO FUTSAL 1 / MARCOUVILLE CITY CP 2 du 07/03/2026.

La Commission en l'absence de la réception de la Feuille de match malgré 2 rappels (pv des et 09/03/2026 et 16/03/2026) et après lecture du rapport de l'arbitre officiel précisant que le résultat du match est de 2-4 en faveur de MARCOUVILLE CITY CP ; fait application de l'article 44 du RSG de la LPIFF :

- COMBO FUTSAL match perdu par pénalité (-1pt ; 0 but).
- MARCOUVILLE CITY CP conserve les point et buts inscrits (3pts ; 4 buts).

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule A – 54783835 BVE FUTSAL 2 / CHAMPIGNY CF 1 du 29/03/2026.

Régional 3 – poule B – 54784085 PARIS ACASA FUTSAL 2 / ARTISTES FUTSAL 1 du 29/03/2026.

**CRITERIUM REGIONAL
U16 FUTSAL****Niveau 1****Poule A****55472202 TORCY EU FUTSAL 1 / TRAPPES YVELINES FUTSAL 1 reporté au dimanche 05/04/2026.**

Demande de TORCY EU FUTSAL pour décaler l'horaire du coup d'envoi à 17h15 au gymnase Jean Monnet de TORCY.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de TRAPPES YVELINES FUTSAL à transmettre au plus tard le vendredi 03/04/2026 – 12h00.

De plus, la Commission demande à TORCY EU FUTSAL de transmettre le justificatif d'indisponibilité du gymnase à la date du gymnase.

Poule B**55472261 AVICENNE ASC 1 / CROSNE FC 1 du 11/04/2026.**

Lecture du courriel de la Mairie indiquant l'indisponibilité du gymnase.

La Commission demande à AVICENNE ASC s'il peut proposer un gymnase de repli pour ce match.

A défaut, il sera reporté au samedi 25/04/2026.

Niveau 2**Poule D****55472339 ARE ACADEMY 1 / COURBEVOIE FUTSAL 1 du 14/03/2026.**

La Commission prend note du courriel d'ARE ACADEMY indiquant une anomalie avec la tablette ne permettant pas de transmettre la FMI.

Elle enregistre le résultat du match 5-7 en faveur de COURBEVOIE FUTSAL et la composition d'équipe d'ARE ACADEMY

Elle demande à COURBEVOIE FUTSAL de transmettre la liste des joueurs + staff ayant pris part à ce match (en précisant le numéro de maillots).

Critérium Régional U16 Futsal Niveau 2 – Poule D 55472339			
ARE ACADEMY 1	5	Date : 14/03/2026	
COURBEVOIE FUTSAL 1	7		
		COURBEVOIE FUTSAL 1	
1	SANGARE Mory		
2	MOUKRZAT Adam		
3	CAMARA Moussa		

